



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

« Pacte social » pour l'éducation dans la Mitis

Rimouski, le 18 juin 2008 – La Commission scolaire des Phares a entrepris des démarches dans le but d'initier un « pacte social » dans la MRC de la Mitis, afin d'améliorer la persévérance des élèves et de valoriser l'école le Mistral dans son milieu.

La Commission scolaire a invité des organismes socio-économiques de la MRC de la Mitis à une première rencontre, le 12 juin dernier, afin de les sensibiliser au vécu de l'école le Mistral. Les organismes ont tous répondu favorablement à cette invitation et ont participé activement à une rencontre où il a été question, notamment, de décrochage et de persévérance, de réussite et de valorisation des activités qui se déroulent à l'école le Mistral. *« Nous tenons à tracer un tableau fidèle du vécu de l'école le Mistral, des difficultés comme des réussites. Les simples statistiques ne sont pas toujours le reflet de la situation réelle et nous voulons aussi sensibiliser le milieu mitissien à toutes les actions positives qui sont mises de l'avant, à l'école le Mistral, pour stimuler la motivation des élèves et favoriser leur réussite sur le plan scolaire, de même que leur épanouissement personnel et social »*, explique le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau.

Un comité de travail a été formé en collaboration avec les partenaires du milieu socio-économique. Ce comité se donnera un plan d'action, d'ici à la fin du mois de septembre 2008.

Le Conseil des commissaires a aussi formé un autre comité ayant pour mandat d'analyser la situation à l'interne et de rechercher des pistes de solution. Un partenariat est en développement avec l'UQAR et nous serons en mesure d'en faire connaître les détails au cours du mois d'août 2008.

La Commission scolaire des Phares et ses partenaires souhaitent que le milieu mitissien s'approprie davantage l'école le Mistral et qu'une vision commune de la situation et des actions à entreprendre se dégage. Finalement, ce pacte social a pour but de développer de nouvelles alliances en soutien à la réussite des élèves

et à la promotion des actions mises de l'avant à l'école. La C.S. des Phares tient à remercier les partenaires impliqués dans cette démarche : le Centre mitissien de santé et de services sociaux, le CLD de la Mitis, la SADC, la MRC, la Ville de Mont-Joli, Emploi Québec, COSMOSS, le Carrefour Jeunesse Emploi, la Sûreté du Québec, la Chambre de commerce de Mont-Joli, la Maison des jeunes, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et l'école le Mistral.

-30-

Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares (723-9485)